

Ouvrier(ère) d'Entretien des Bâtiments et des Espaces Verts



EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Définition :

L'Ouvrier d'Entretien des Bâtiments et des Espaces Verts, exerce son activité dans les différents locaux et sur les différents espaces d'un établissement.

Il participe à la maintenance préventive et curative des locaux et espaces. Il effectue la pose de revêtements de sols et muraux, petite maçonnerie et exécute des travaux de tonte, taille, nettoyage, arrosage, désherbage, plantation.

Il assure une veille technique pour prévenir la dégradation des locaux et abords.

Conditions générales d'exercice :

Tous les travaux que l'Ouvrier d'Entretien des Bâtiments et des Espaces Verts réalise sont sous le contrôle d'un responsable. Il travaille à partir de consignes orales simples.

Toutes ces conditions d'exercice peuvent varier selon le type et la structure de chaque entreprise. Le niveau d'autonomie demandé, les horaires, les charges de travail sont aussi divers que les emplois proposés. Toutefois en grande majorité les horaires sont réguliers et à la journée. Le travail s'exécute en intérieur et en extérieur.

Les postures sont alternées et rarement exercées sur de longues durées.

QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?

Lire et comprendre le français.

Connaître les 4 opérations arithmétiques.

Se repérer dans l'espace.

Avoir la vision des reliefs.

En cas de prérequis insuffisants, une Préparatoire Générale est nécessaire.

Elle doit être notifiée par la M. D. P. H.



QUELLES APTITUDES FAUT - IL AVOIR ?

Bonne dextérité manuelle.

Déplacements aisés.

Bonne résistance aux efforts.

Endurance aux intempéries.

DURÉE

22 semaines (770 heures) dont 4 d'application en entreprise (2x2 semaines).

VALIDATION

Attestation de compétences et certificat de stage délivré par la DIRECCTE UT74.

DÉBOUCHÉS

Ce métier s'exerce dans les collectivités (hôpitaux, maisons de retraite, établissements scolaires...), les services publics (mairies, sociétés HLM...), les complexes hôteliers, les syndicats de copropriété, les sociétés de dépannage.

FORMATION EN C. R. P.

Accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle (formateurs, chargé d'insertion, médecin, psychologue, assistant social...), ayant une expérience professionnelle et technique dans le domaine ou bien titulaire d'un diplôme de la spécialité.

Possibilité d'adaptation des postes et des rythmes.

CONTACT

A. I. S. P. - C. R. P. L'Englennaz
52 av. de la Sardagne
CS 20156
74303 CLUSES Cedex

Tél. 04 50 98 18 14

Fax 04 50 96 38 56

Web : www.englennaz.com

e-mail : englennaz@aisp74.asso.fr

QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

Apprentissage alterné d'exercices sur le terrain, de restitutions collectives, de travaux en salle de cours, qui facilite l'acquisition des gestes techniques, de l'autonomie et un rythme de travail régulier.

Initiation aux techniques de base :

- carrelages,
- peinture,
- plantation de massifs floraux.

Maintenance par l'entretien :

- des peintures,
- des sols,
- des accessoires du bâtiment,
- des circulations,
- des haies et arbustes,
- des massifs,
- des gazons.

Autres apprentissages :

- Techniques de recherche d'emploi.



QUELS SONT LES MATÉRIELS UTILISÉS ?

Utilisation d'une gamme étendue d'outillages à main et motorisés dans le respect des règles de sécurité liées à leur utilisation.

QUELLE MÉTHODE ET QUELS SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ?

- Apports théoriques et démonstrations.
- Réalisation d'une cabine individuelle pour mettre en œuvre et acquérir les techniques professionnelles.
- Travaux pratiques.
- Vidéos de démonstration de mise en œuvre.
- Appréciations intermédiaires et finales.
- Guidance de l'équipe pédagogique.

REMARQUES

Si un potentiel est détecté au cours de la formation OEBEV, une prolongation de parcours de 22 semaines vers la formation diplômante d'Agent d'Entretien du Bâtiment de niveau V peut être proposée à la M. D. P. H.